

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 106 (C1 du Sénat), intitulé:
"Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada étant lu;

M. Duranleau propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à onze heures a.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,

Orateur.